



Le Tri M I E R S triel

Bulletin d'information de la municipalité



OCTOBRE 2009 – N°06

LE MOT DU MAIRE

Après le temps des grandes chaleurs estivales vient un autre temps ; et j'ai l'impression que pour cet automne ce sera plutôt le temps des incertitudes.

Incertitude d'abord au niveau de la santé avec le problème posé par la grippe A. Bien difficile de savoir ce que nous réserve l'avenir à son propos tant les avis des spécialistes sont divergents. Espérons qu'elle va passer – puisqu'elle doit passer – sans causer de soucis. Incertitude aussi sur le plan social avec les problèmes liés à l'emploi et au pouvoir d'achat. Par nécessité ou par profit beaucoup d'entreprises laissent des employés sur le bord de la route. Avec des jeunes qui galèrent pour trouver un emploi et des agriculteurs qui travaillent pour la gloire, il serait temps que la tendance s'inverse.

Incertitude encore sur les impositions avec la suppression de la taxe professionnelle et l'arrivée de la taxe carbone. Rien n'est encore bien défini et pourtant cela doit être effectif en 2010.

Quant à notre commune elle est aussi dans le doute au niveau de la communauté de communes dont la fusion semble de plus en plus problématique.

Tout de même une certitude, les travaux de la mairie vont commencer : le ravalement des façades et le changement des fenêtres. Enfin une mairie digne de son nom et de sa fonction !

Bernard CALMON

Depuis la rentrée scolaire, l'école de Miers accueille 19 élèves en classe de CE1. L'enseignement est assuré par Marine ISSALY.

HORAIRES DE LA GARDERIE SCOLAIRE



La garderie scolaire assurée par Mme Véronique COUDERC est ouverte les jours d'école, de **08h00 à 09h00** et de **16h30 à 18h30**.

MIERS ANIMATION

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, qui s'est tenue le 19 septembre et malgré une faible participation, le bureau a pu être renouvelé : Jean-Bernard CALMON & Mathieu LACHIEZE, co-présidents, Géraldine VAURS & Guillaume GOUYGOU vice-présidents, Mélanie VERBIGUIE, secrétaire, Valérie ROBERT, vice-secrétaire, Véronique DOUMERGUE, trésorière et Frédéric CARRIERE, vice-trésorier.

La fête votive sera organisée le week-end du 19 & 20 juin 2010.

Plan Local d'Urbanisme

Il est important de réfléchir à vos futurs projets et de les exprimer au cours de l'enquête publique qui aura lieu d'ici quelques mois ou d'ores et déjà en vous adressant à la mairie.



L'inventaire du patrimoine de notre commune, réalisé par Fabien Ferrandez, agent du patrimoine de la communauté des communes, est en cours de finition. Un document comportant des photos et des explications sur ce patrimoine sera mis en vente à l'agence postale d'ici quelques semaines.

La communauté des communes édite une lettre d'information trimestrielle, adressée par mail aux personnes intéressées. Pour la recevoir, inscrivez-vous à l'adresse suivante :

contact@paysdepadirac.fr



Réunion du conseil municipal du 16 juillet 2009

FUSION EPCI. Depuis de nombreux mois, un projet de fusion était en cours, afin de regrouper les intercommunalités de Padirac et de Gramat. Après la présentation du projet par Mr le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité la modification des statuts du pays de Padirac de valider l'arrêté de périmètre.

Depuis cette réunion, le projet est au point mort suite au refus d'adhésion du conseil municipal de la ville de Gramat.

Réunion du conseil municipal du 10 août 2009

EMPRUNT POUR ACHAT FONCIER. En vue de l'achat de la parcelle de Mr Hervé Bru, le conseil municipal a étudié différentes solutions de crédit (prêt relais ou emprunt à long terme). Compte-tenu de la conjoncture actuelle et des délais de vente des lots, le conseil municipal a décidé de souscrire un prêt à long terme de 12 ans auprès du Crédit Agricole. Le remboursement trimestriel est au taux de 4.08%.

AMENAGEMENT VOIRIE ET MONUMENT AUX MORTS. Dans la précédente édition du **TriMierstriel**, un projet de rénovation du monument aux morts a été évoqué. Deux remarques ont été faites et seront étudiées par le conseil municipal. Le stationnement des véhicules devant le bar-restaurant et la boulangerie va être modifié. Le stationnement et les arrêts seront interdits devant le restaurant. Pour la sécurité de la clientèle, un marquage au sol sera effectué aux abords de la boulangerie, aux endroits les plus larges de la rue.

Réunion du conseil municipal du 30 septembre 2009

RENOVATION MAIRIE. La deuxième tranche des travaux de rénovation de la mairie commencera d'ici peu. L'entreprise VIGIER & FILS a été retenue pour le ravalement des façades. La pose des nouvelles huisseries sera réalisée par l'entreprise DELPY MENUISERIES.

REORGANISATION DES CONTAINERS – SUITE

Le travail de regroupement des containers des déchets ménagers et recyclables continue. La réorganisation des containers dans le bourg est terminée et va se poursuivre sur le reste du territoire communal. Dans le souci de limiter les coûts de collecte, nous allons procéder à certains regroupements qui sont nécessaires pour la sécurité des agents qui effectuent ce travail mais aussi pour limiter les distances parcourues, les multiples arrêts et optimiser l'utilisation des containers.

Par exemple : Ceux de Pongens, Courtissou et Lavalade seront regroupés sur le terrain communal de Font de Blouze...

ETAT CIVIL

Décès. Le **14 août** de Mr Jean-Marie
AYROLES des « Camps-Bas ».
Le **28 août**, de Mme Marie- Rose
KLEEBUSCH de « Ferrières »



SITE INTERNET

Les procès verbaux
complets des réunions du
conseil municipal sont
téléchargeables sur
www.miers.fr

TELETHON

VENDREDI 04 DECEMBRE - 14h00

Atelier Pâtisserie : Confection de
Pastis à la salle de la mairie.
Ouvert à tous.

SAMEDI 05 DECEMBRE

14h00 - Exposition de cartes
postales anciennes du village et
vente de copies.

16h00 - **Goûter gourmand**

19h00 - **Apéritif dinatoire**

**Ces animations se feront au
profit du TELETHON.**



Prochaine réunion de
préparation : Vendredi 30 octobre
à 20h30, salle de la mairie. Venez
nombreux !



**MERCI DE ME
COMPRESSER AU
MAXIMUM POUR
EVITER
L'ENCOMBREMENT
DES CONTAINERS !!!**

La journée d'animation et le repas
préhistorique organisés sur **l'Archéosite
des Fieux**, le 19 août dernier, ont
rassemblé près de 300 personnes. Le 20
septembre, 250 personnes ont participé
aux journées du patrimoine sur le site.

DEPOT LEGAL – OCTOBRE 2009